

Manneken-Pis dans l'espace bruxellois de la fin du Moyen Âge : distribution d'eau et centralité urbaine

Mots-clés : territoires intra-urbains, centralités urbaines, distribution d'eau, fontaines, espace social, Manneken-Pis, Ommegang, paroisse de La Chapelle, Bruxelles, bas Moyen Âge

Abstract : La première mention connue de Manneken-Pis date de 1451-1452 lorsqu'il apparaît dans un relevé des réseaux de canalisations qui alimentent les fontaines « publiques » de la Ville. À partir de ce moment, il est régulièrement cité dans différents types de documents (textes, plans) comme un élément marquant, un repère, du paysage urbain. Mais quels sont les facteurs qui pourraient expliquer la présence d'un tel monument dans ce quartier de la ville, aux marges de la centralité urbaine qui s'affirme au cours des XIVe et XVe siècles autour de la nouvelle halle aux draps et de l'hôtel de ville ? Cette contribution propose quelques pistes pour penser Manneken-Pis dans son environnement socio-spatial.

Biographie : Chloé Deligne (°1972) est historienne, Chercheuse qualifiée du FNRS à l'ULB depuis 2006. Ses travaux se situent à la croisée de l'histoire urbaine et de l'histoire environnementale. À ce titre, elle a consacré plusieurs études à l'histoire sociale et politique de l'eau à Bruxelles.

Manneken-Pis dans l'espace bruxellois de la fin du Moyen Âge : distribution d'eau et centralité urbaine¹

Dans cette contribution, j'essayerai de considérer Manneken-Pis dans ses agencements avec l'espace qui l'a vu naître, c'est-à-dire avec son voisinage immédiat et, plus globalement, avec l'espace bruxellois, ainsi qu'avec les infrastructures matérielles qui ont soutenu son existence, à savoir le réseau de canalisations souterraines qui acheminait l'eau jusqu'à lui. Je m'appuierai sur l'idée qui n'est plus à démontrer que les espaces sont socialement construits et socialement signifiants et que les éléments qui les composent, les usages qui en sont faits ou le sens qui leur est donné entrent en relation les uns avec les autres et se recomposent sans cesse au fil du temps.

Dans cette perspective, les bâtiments, les équipements, les infrastructures ou le mobilier urbain ne doivent pas être considérés simplement comme la réponse fonctionnelle donnée à une « nécessité » d'améliorer des infrastructures ou des aménités urbaines mais aussi et surtout comme des productions sociales, c'est-à-dire travaillées par des rapports sociaux et politiques, qui s'intègrent dans un espace rempli de significations. En d'autres termes, l'espace urbain traduit matériellement les idéologies, parfois concurrentes, portées par les différents corps sociaux, les idéologies étant définies comme « un ensemble d'idées et de discours plus ou moins cohérents *a priori* plausibles visant à décrire comment devrait se structurer la société »². Il a été démontré par l'historiographie récente que les villes des anciens Pays-Bas médiévaux étaient particulièrement intéressantes à étudier par ce prisme, tant leurs espaces et leurs bâtiments jouaient le rôle de véritables tables d'enregistrement de la mémoire urbaine, traversée par les convergences mais aussi par les dissensions ou les contradictions idéologiques³.

Considérer Manneken-Pis dans ses agencements avec l'espace et la société urbaine qui l'ont vu naître n'est toutefois pas une tâche aisée car les sources historiques sont éparées, diverses et lacunaires, mais l'exercice peut néanmoins être tenté, avec l'espoir de susciter de nouveaux

¹ Je tiens à remercier très chaleureusement Claire Billen et Sabine Van Sprang pour les retours nourriciers qu'elles ont adressés à une première version de ce texte. Je tiens également à remercier mon collègue Manuel Couvreur pour le riche dialogue interdisciplinaire entamé à l'occasion de cette publication ainsi que Gonzague Pluvinage pour ses judicieuses suggestions.

² Cette définition est directement inspirée de celle que donne Thomas Piketty dans l'introduction de son ouvrage *Capital et idéologie*, Paris, 2019, p. 16.

³ Ce renouveau historiographique désormais bien établi a débuté au seuil des années 2000 avec les contributions reprises dans l'ouvrage de BOONE M. et STABEL P., *Shaping Urban Identity in Late Medieval Europe*, Leuven-Apeldoorn, 2000 et dans l'article fondateur de ARNADE P., HOWELL M. et SYMONS W., *Fertile Spaces : the productivity of urban space in northern Europe*, dans *The Journal of Interdisciplinary History*, t. XXXII, 2002, pp. 515-548. Le champ s'est enrichi ensuite des contributions de nombreux chercheurs et chercheuses parmi lesquelles on citera, sans exhaustivité, celles de LECUPPRE-DESJARDIN E., *Des pouvoirs inscrits dans la pierre ? Essai sur l'édilité urbaine dans les anciens Pays-Bas bourguignons au XV^e siècle*, dans *Memini. Travaux et documents*, n°7, 2003, p. 7-35 ; LECUPPRE-DESJARDIN E., *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons* (STUDIES IN EUROPEAN URBAN HISTORY 1100-1800, n°4), Turnhout, 2004 ; BOONE M., *Le pouvoir et la lecture des paysages urbains. Flandre-Italie, une histoire comparative est-elle possible ?*, dans BOONE M., *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au Moyen Âge*, Bruxelles, 2010, pp. 99-121. Sur l'espace bruxellois, en particulier, on verra également les différents travaux de Bram Van Nieuwenhuyze cités plus avant dans les notes. Sur la question spécifique des rapports entre infrastructures et politiques de l'espace, on verra la synthèse récente proposée par BILLEN C. et DELIGNE C., *Urban Space : Infrastructure, Technology and Power*, dans BLONDÉ B., BOONE M. et VAN BRUAENE A.-L., *Cities in the Low Countries 1100-1600*, Cambridge, 2018, pp. 162-191 (une version traduite en français de cet ouvrage est désormais disponible sous le titre *Faire société au Moyen Âge. Histoire urbaine des anciens Pays-Bas (1100-1600)*, Paris, 2021).

regards, de nouvelles questions et, peut-être, de nouvelles hypothèses. Pour traiter d'un tel sujet, soumis à tant d'inconnues, j'ai adopté un format proche de l'enquête, en fournissant au lecteur ou à la lectrice les pièces principales sur lesquelles peuvent s'appuyer les réflexions, et en restant au plus près de ce que ces pièces permettent de dire ou de supposer. Cette enquête nous amènera à plonger principalement dans la période des XIV^e et XV^e siècles, une époque-clé de la formation et de la densification de l'espace bruxellois.

1. Un point de départ : le relevé des réseaux de canalisations de 1451-1452

À l'heure qu'il est, on s'accorde pour dire que la plus ancienne mention de Manneken-Pis remonte au milieu du XV^e siècle⁴. Elle apparaît dans un relevé réalisé en 1451-1452 sous l'égide des quatre receveurs de la Ville, qui décrit minutieusement les réseaux souterrains alimentant les points d'eau et fontaines placés sous l'autorité du gouvernement urbain (fig. 1)⁵. Dans ce document conservé dans un des cartulaires de la Ville, on trouve à deux reprises (dans le titre de la rubrique et dans la rubrique elle-même) la mention d'une fontaine appelée « daer d'Menneken pist », soit, si on traduit en français, la fontaine « où le gamin fait pipi/pisse »⁶. Le relevé ne décrit pas la statue⁷ car l'objectif du document établi par les receveurs, on va le voir de façon plus détaillée, n'est pas de procéder à une description des fontaines ou points d'eau visibles mais davantage de conserver la mémoire de l'infrastructure, surtout souterraine, qui permettait leur alimentation : les captages (*borren*), les réservoirs (*putten*), les conduites (*buysen*), les vannes (*grontappen*). On comprend toute la nécessité de garder la mémoire des réseaux souterrains dont on a la responsabilité lorsqu'on la met en regard des complications (matérielles et juridiques) dont aujourd'hui encore les gestionnaires des réseaux d'eau à Bruxelles font l'expérience. Des ruptures de canalisation peuvent entraîner des effets dramatiques sur la stabilité des terrains et les équipements de surface.

⁴ Les mentions antérieures, de 1377 ou 1388, qui ont pu être avancées dans certains travaux sont aujourd'hui infirmées.

⁵ Archives de la Ville de Bruxelles (A.V.B.), *Archives historiques*, Cartulaire IX, Perquement boeck metten taetsen, f°120r°-122v° (« Hier na volghen de fonteynborren der stad van Bruessel met huren buyzen, wintgaten ende conduten dienende tot alle den fonteynen van deser stad. Ende dit was besocht bij Roelande De Mol, Janne van den Heetvelde, Merten Snellaert ende Janne van Craynhem, rentmeesteren der selver stad »). La datation n'est pas donnée par le document lui-même mais elle peut être restituée grâce à l'identité des quatre receveurs qui sont également en charge et responsables d'un relevé de l'artillerie de Bruxelles daté de 1451-1452 (DICKSTEIN-BERNARD C., *La construction de l'enceinte bruxelloise de 1357. Essai de chronologie des travaux*, dans *Cahiers bruxellois*, t. XXXV, 1995-1996, p. 121, s'appuyant sur ZYLBERGELD L., *L'artillerie de la Ville de Bruxelles d'après un inventaire de 1451-1452*, dans *Revue Belge d'Histoire militaire*, t. XXIII, n°7, 1980, pp. 609-646). Par ailleurs, un relevé des canalisations de la Ville réalisé plus tardivement, en juillet 1622 (A.V.B., *Archives historiques*, Liasse 494A Fontaines, aqueducs, égouts), fait explicitement référence à un relevé antérieur qui, est-il écrit, a été établi « en 1451 » et sur lequel il s'appuie (sans doute les auteurs de ce second relevé, eux aussi receveurs de la Ville, avaient-ils à leur disposition d'autres documents que celui qui nous est parvenu pour retenir cette date). Comme on ne peut exclure que le relevé ait été réalisé entre janvier et Pâques 1452 de notre calendrier, il faut étendre les termes possibles de sa datation jusqu'au 25 avril 1452.

⁶ « Navolghende den oerspronck dan der fonteynen daer d'menneken pist, vander fonteyne inde Volderstrate, van der gulden fonteynen inder stadhuys ende van der fonteynen op Sinter Claes merct » (...) « Item van daer d'menneken pist loopt de selve buse ender d'eerde langs der Stoefstrate neder tot den grontappe vander fonteynen in de Volderstrate » (A.V.B., *Archives historiques*, Cartulaire IX, f°121v° et 122r°).

⁷ Les premières représentations de la statuette elle-même n'apparaissent qu'à la fin du XVI^e siècle sur les plans de Bruxelles et au début du XVII^e siècle pour ce qui est des représentations figuratives (cf. fig. 10 ainsi que l'article de Manuel Couvreur dans le présent volume, pp. XXX).

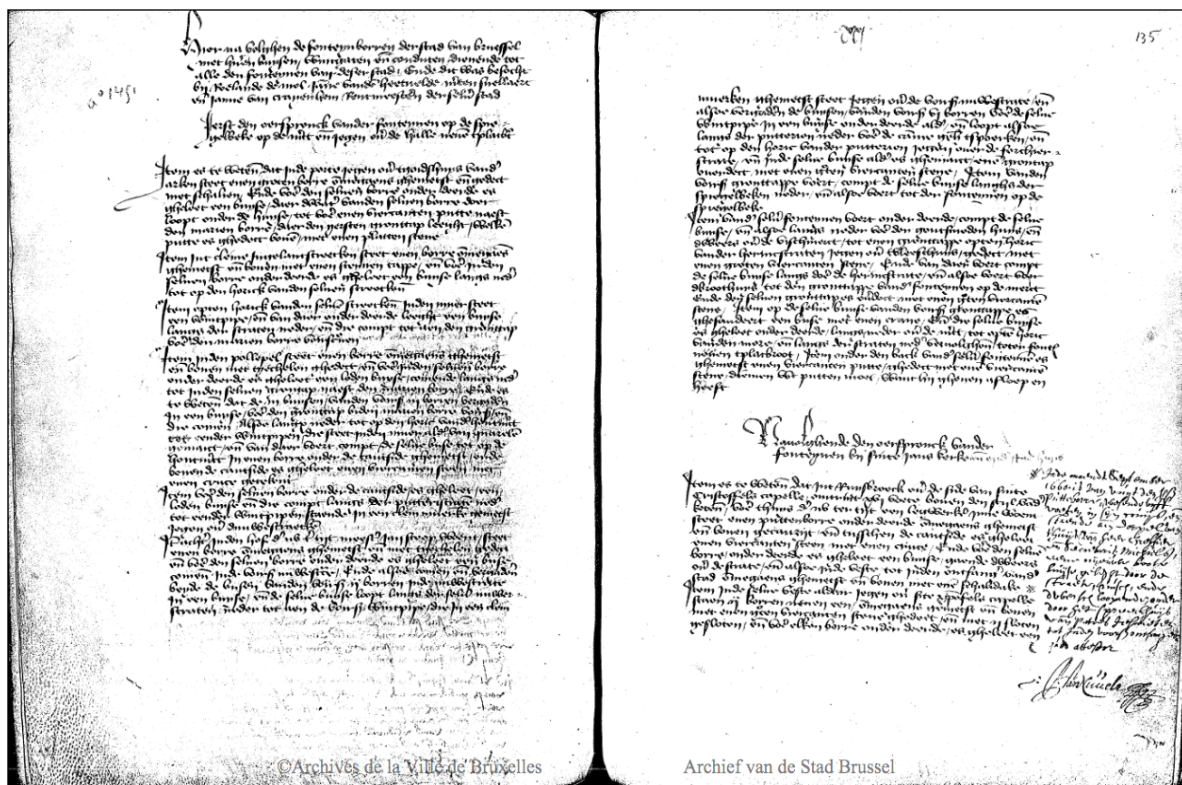


Fig. 1. Reproduction de la description des fontaines conservée dans un des cartulaires de la Ville (AVB, Cartulaire IX, ici f°120v°-121r°)⁸

Ce document nous apprend que les autorités urbaines sont responsables de trois réseaux d'adduction d'eau. Tous puisent leur eau sur les hauteurs de la ville et s'organisent chacun en relation avec le tracé d'un des ruisseaux intra-urbains qui parcourent le versant oriental du Bruxelles médiéval, selon une orientation générale sud-est/nord-ouest (fig. 2). Le premier de ces réseaux est celui du *Spiegelbeek* qui capte les sources du côté de l'hospice Ter Arken. Le second est celui du *Smaelbeek* ; il capte ses eaux aux environs de la chapelle Saint-Christophe et du *Ruysbroeckwicket*, une des ouvertures secondaires pratiquées dans la première enceinte de la ville à hauteur de l'actuelle rue de Ruysbroeck⁹. Le troisième est celui du *Zavelbeek/Rollebeek* qui, comme son nom le rappelle, descend presque en droite ligne depuis le Sablon jusqu'à la Senne.

Ce document nous permet de reconstituer les trois réseaux et de comprendre leur organisation (fig. 2). Chacun d'entre eux était organisé sur un modèle à peu près identique. En tête du réseau, à mi-pente du versant juste au-dessus de la courbe de niveau des 50m. d'altitude, trois à cinq réceptacles, appelés « *borren* », distants tout au plus de quelques dizaines de mètres les uns des autres, avaient été aménagés pour recueillir les eaux souterraines présentes dans le sol, à peu de profondeur, à la limite entre les couches de sable et d'argile qui caractérisent le

⁸ Dans des publications précédentes, notamment dans DELIGNE C., *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain* (STUDIES IN EUROPEAN URBAN HISTORY 1100-1800, n°1), Turnhout, 2003, la source d'archive a été référencée erronément en renvoyant au Cartulaire XXIII des Archives de la Ville. Je profite de cet article pour tenter de corriger cette erreur persistante. Il s'agit bien du Cartulaire IX.

⁹ André Vanrie date l'ouverture de cette poterne entre 1357 (construction de la seconde enceinte) et 1377 (date de sa première mention connue) : VANRIE A., *L'environnement du Ruysbroeck wicket*, dans F. DAELEMANS et A. VANRIE (éd.), *Bruxelles et la vie urbaine, Archives-Art-Histoire. Recueil d'articles dédiés à la mémoire d'Arlette Smolar-Meynard (1938-2000)* (ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE, numéro spécial 64), Bruxelles, 2001, t. I, pp. 243-255. Cependant, rien n'exclut a priori la possibilité qu'il existât déjà avant la construction de la seconde enceinte.

versant bruxellois. Au bas de chacun de ces réceptacles, généralement maçonnés et recouverts de pierres, d'ardoises ou de tuiles, parfois surmontés d'un petit bâtiment, une conduite (*buse*) souterraine se chargeait d'acheminer les eaux vers le bas. Les diverses conduites initiales se rejoignaient dans une conduite unique, probablement plus large, qui poursuivait la descente. Le parcours de ces conduites était ponctué par la présence de différents dispositifs qui permettaient soit de distribuer l'eau à l'air libre (au moyen des petits tuyaux d'eau aménagés dans des niches murales, appelés *wintpipen*, ou au moyen de fontaines plus monumentales), de la stocker (réservoirs ou *putten*) ou de fermer temporairement l'arrivée d'eau à des endroits sensibles du réseau (*grontappen* ou *cranen*). On peut imaginer que ces mécanismes de fermeture étaient particulièrement utiles lorsqu'il fallait procéder à l'une ou l'autre réparation, ou réserver l'eau à certaines fontaines plutôt qu'à d'autres.

La description faite par les receveurs fournit des détails pratiques sur les serrures ou les cadenas qui scellaient certains réservoirs ou sur les matériaux utilisés (plomb, tuiles, ardoises, carrelages, pierres, maçonneries, ...) et, surtout, recense les clés visuelles qui permettent d'identifier dans le paysage urbain et de situer avec précision l'emplacement des canalisations qui cheminaient sous terre. Elle indique ainsi le nom des rues parcourues, des maisons et de leurs habitants sous lesquelles passent parfois les canalisations, les bâtiments emblématiques qui peuvent servir de repères, et signale la présence des grandes pierres rectangulaires posées à même la voirie, parfois marquées d'une croix, qui tracent matériellement en surface la présence d'un réservoir ou d'un mécanisme de fermeture posé en sous-sol.

Dans le cas du réseau supérieur du *Zavelbeek/ Rollebeek*, celui qui alimentait Manneken-Pis, il était cependant plus difficile d'enregistrer en surface l'emplacement des canalisations souterraines car, dans ce tronçon, le réseau passait dans la terrée (*veste*) ou au pied du talus (*vestberge*) de la première enceinte de la ville en épousant son tracé. Les receveurs chargés du relevé durent prendre appui sur d'autres repères visuels que des pierres incrustées dans une voirie, inexistante en cet endroit. C'est donc l'enceinte elle-même qui servit au descriptif des receveurs qui utilisèrent la « rythmique » des tours et des créneaux de la muraille pour situer les réservoirs et les *grontappen* du réseau¹⁰.

Dans sa vocation pratique, le relevé de 1451-1452 est une mine de renseignements et permet de jauger à la fois l'ampleur de la réalisation et aussi l'ingéniosité du dispositif technique, qui constituera l'armature principale des réseaux « publics » d'adduction d'eau de la ville jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Cependant, l'utilisation quelque peu abusive du mot « public » pour le XVe siècle ne doit pas donner l'illusion que ces réseaux avaient pour vocation de distribuer l'eau équitablement sur le territoire urbanisé. À ce sujet, la transposition des données fournies par le relevé de 1451-1452 sur un plan ne laisse aucun doute : l'objectif principal de ces trois réseaux était l'alimentation en eau du centre névralgique du pouvoir urbain, son centre politique (l'hôtel de ville) et ses équipements fonctionnels ou économiques afférents (marchés, poids de la ville, halle aux draps, grande cuisine, boutique)¹¹.

¹⁰ « *Item in de zelve veste, nederweert, tusschen beyde de torren, iegen over des VF^{ten} cantelle van de oude vestmuur steet enen borre ommegaens met enen huyse ghemetst ende boven met schalien ghedect* » (...) « *Ende van desen grontappe voert, soe gheet de selve buyse langs neder tot den anderen grontappe ghemetst beneden den vestberge op desside den V^{sie} torre, iegen over den II^{sie} canteel* ». (A.V.B., *Archives historiques*, Cartulaire IX, f° 122r°).

¹¹ Le caractère « convergent » des réseaux d'adduction d'eau médiévaux de Bruxelles a été mis une première fois en évidence dans une étude publiée en 2003 (DELIGNE C., *Bruxelles et sa rivière... op. cit.*, pp. 115-123).

En effet, si on fait le compte des lieux où l'eau de ces réseaux devenait accessible aux habitant·e·s, le résultat est relativement maigre. On ne dénombre en tout que cinq « tuyaux » d'eau (*wintpipen*), trois sur le réseau du *Spiegelbeek* dans le quartier de la Putterie et deux sur le réseau du *Zavelbeek* à l'extérieur des anciens remparts, position qui ne manque pas d'étonner mais qui doit pouvoir trouver une explication. Ces petits jets d'eau sont principalement situés dans la partie haute des réseaux. Quant aux fontaines, on en recense treize, trois sur le réseau du *Spiegelbeek*, deux sur celui du *Smaelbeek* et huit sur le réseau du *Zavelbeek*, qui se démarque ainsi des deux premiers – on reviendra plus loin sur ce point¹². La plupart de ces fontaines sont situées dans la partie basse des réseaux, presque toutes autour des 20 m d'altitude. Seule la fontaine du *Sinte Jans Poel* échappe à cette réalité topographique en se trouvant plus haut, à 30 m d'altitude. Cependant, sur les treize fontaines indiquées, onze sont situées à proximité immédiate du centre politique et économique de la ville matérialisé par les marchés, les bâtiments et équipements dont il a été question ci-dessus. À ces fontaines et jets d'eau, il faut sans doute ajouter un bassin appelé la *Marienborre* situé dans le haut de la ville sur le réseau du *Spiegelbeek*. En d'autres termes, de ces 19 points d'eau au total, seuls sept se trouvent en dehors de la zone « centrale » et, parmi eux, la majorité (5/7) n'est constituée que de petits jets d'eau... qui n'ont sans doute rien à voir avec les fontaines, parfois majestueuses, qui s'élevaient au centre (fig. 2).

¹² Les treize fontaines de la Ville qui semblent exister dans l'espace bruxellois au XVe siècle sont les fontaines dites *op de Spiegelbeke*, du marché (*op den merct*), du *Platbroot*, du *Sinte Jans Poel*, de l'hôtel de ville, de « (là) où le *Manneken pist* », de la rue des Foulons (*Volderstrate*), du marché Saint-Nicolas (*op Sinter Claes merct*), la fontaine dite *Gulden fonteyne*, et quatre fontaines sans nom, accolées aux bâtiments de la Ville.

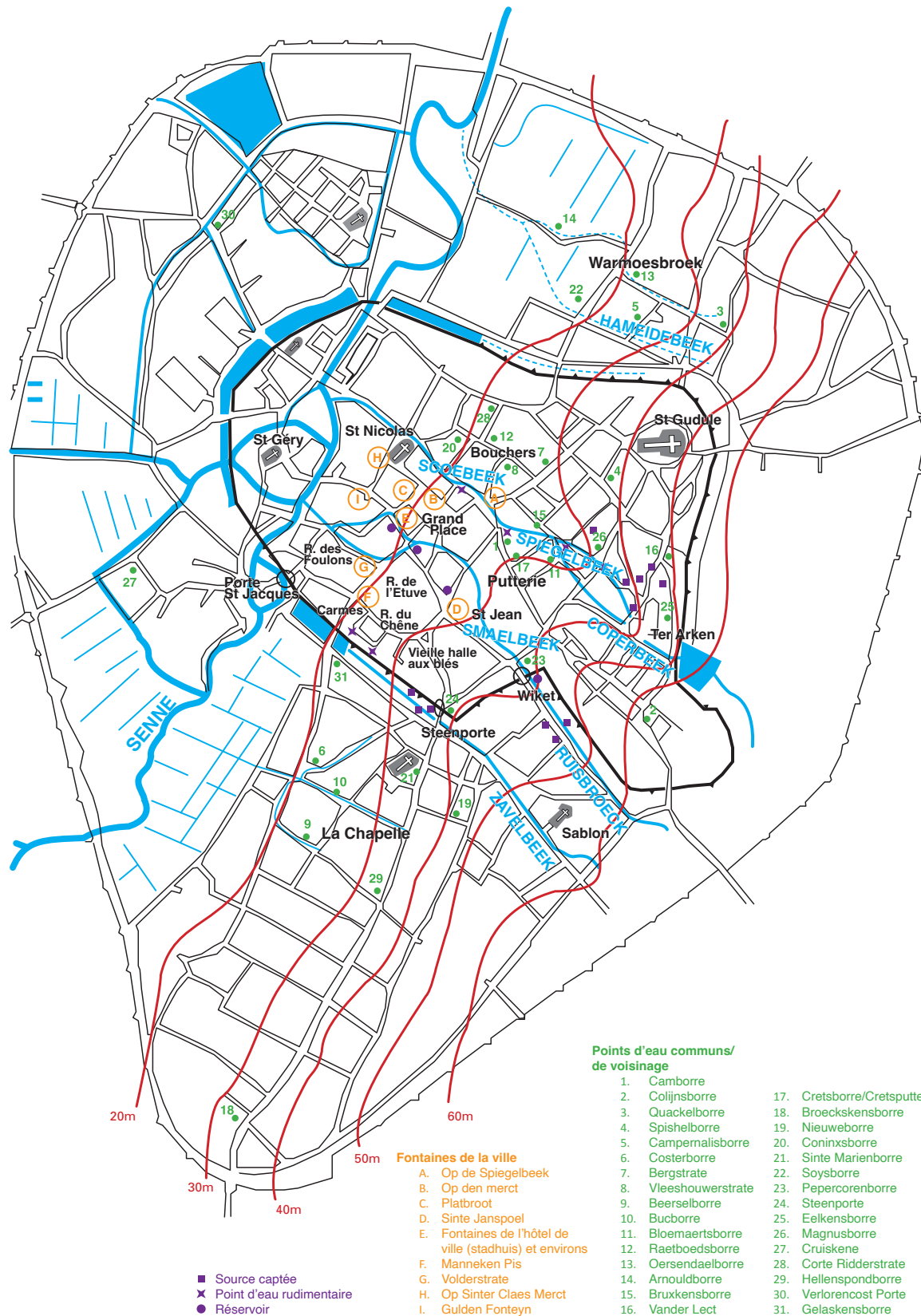


Fig. 2. Reconstitution des trois réseaux de distribution et de leurs équipements (captages, fontaines et points d'eau) tels que décrits par le relevé de 1451-1452, mentions des points d'eau communs identifiés dans les sources historiques avant 1400 et principaux toponymes cités.

2. Un réseau révélateur de la construction de la centralité urbaine

On vient de noter l'importance numérique du nombre de fontaines alimentées par le troisième réseau, celui du *Zavelbeek*. Cela s'explique par le fait qu'au bout de sa course, ce réseau ne fournit pas moins de quatre fontaines toutes regroupées dans un espace relativement restreint où la Ville a installé certains de ses équipements. Certes, un autre réseau, celui du *Spiegelbeek* approvisionne la fontaine du marché (grand-place), traverse celle-ci en oblique, puis alimente la fontaine du *Platbroot* en contrebas¹³. Certes, le réseau du *Smaelbeek* pourvoit en eau une « fontaine de l'hôtel de ville », probablement installée dans la cour, à l'arrière d'une des ailes du nouvel hôtel de ville (construit en deux phases), mais aucun d'eux ne semble desservir les bâtiments eux-mêmes. Seul le réseau du *Zavelbeek* assure cette mission passant par l'intérieur même des murs des bâtiments¹⁴, grâce à plusieurs conduites au circuit complexe partant d'un grand réservoir souterrain situé à l'intérieur des portes de la halle aux draps¹⁵. Sont ainsi desservis différents bâtiments de la Ville situés principalement du côté de la rue des Pierres (le poids de la Ville ou *Stadswaghe*, la grande cuisine, la bouteillerie et le « comptoir » de la Ville).

Or, la chronologie de l'installation des équipements du pouvoir urbain dans cette partie « centrale » ne s'est faite que progressivement tout au long des XIV^e et XV^e siècles. Les autorités ont commencé par déménager leur lieu de réunion vers 1301-1303 près du grand marché, ensuite le poids (balance) de la ville a été installé en 1355 dans la rue des Pierres¹⁶, la halle aux draps est construite par la suite, entre 1353-1359, et l'hôtel de ville est édifié en deux phases successives, la première entre 1401 et 1427 pour l'aile gauche, et la seconde entre 1436 et 1451 pour l'aile droite. Autrement dit, et ce n'est peut-être pas anodin, notre relevé est directement contemporain de l'achèvement de ce chantier qui marquait une étape importante dans un long processus au cours duquel les autorités de la Ville ont construit la centralité de Bruxelles, en mobilisant tout autant les constructions matérielles que les outils discursifs¹⁷.

Replacé dans la perspective d'une centralité qui se construit pied à pied selon les volontés des autorités mais aussi selon les opportunités permises par les rapports sociaux du moment, les différents réseaux d'adduction d'eau desservant le centre politique de la ville n'ont

¹³ La maison du *Platbroot* était située à l'angle de la rue des Pierres et de la rue Marché au Charbon, là où l'on peut encore voir la Fontaine du Cracheur qui a succédé au XVIII^e siècle à la fontaine médiévale aussi connue sous le nom de *Fontaine de Blau*/Fontaine de Blau parfois traduite « Fontaine bleue ».

¹⁴ C'est ce que semble indiquer le document qui précise que l'on a marqué avec des croix les murs où passaient les conduites, sans doute pour mieux les identifier et les retrouver plus facilement : « *Item achter den voirs. putte staende binnen de porte van der Hallen neven den doere van den Vierpanhuysse es gesaudeert een buyse ende die compte dweers doere den stad Wagenhuys ende clemt weder op doere enen muer staende in 't selve Wagenhuys getekent met II cruceen ende doer den muer zijnde neempt de selve buse huren loep in den stad grote coeken en ende van daer doere den muer, boven des fonteyntroch in de stad bottelrie* » (A.V.B., *Archives historiques*, Cartulaire IX, f°122r°-122v°).

¹⁵ Ce réservoir rectangulaire fermé par un cadenas est désigné dans le texte comme « *een putte binnen der porten van der Hallen aen den doere van de Vierpanhuse* » (A.V.B., *Archives historiques*, Cartulaire IX, f°122v°).

¹⁶ La balance ou poids de la ville (*Stadswaghe*) est mentionnée antérieurement près de la Senne mais fut déménagée dans une maison de la rue des Pierres, à proximité de la halle aux draps, alors en construction, en 1355 (DICKSTEIN-BERNARD C., *La gestion financière d'une capitale à ses débuts : Bruxelles, 1334-1467*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. LIV, 1977, p. 97).

¹⁷ Sur les processus narratifs qui accompagnent la constitution de la centralité bruxelloise, on verra le remarquable article de BILLEN C., *La construction d'une centralité : Bruxelles dans le duché de Brabant au Moyen Age*, dans HOWELL M. et BOONE M. (éd.), *The Power of Space in Late Medieval and Early Modern Europe : The cities of Italy, Northern France and the Low Countries* (STUDIES IN EUROPEAN URBAN HISTORY 1100-1800, n°30), Turnhout, 2013, pp. 183-195.

vraisemblablement pas été construits d'une traite, dans une même séquence chronologique. La multiplication des conduites à la fin du réseau du *Zavelbeek* au départ de la halle aux draps vers les différents bâtiments de la Ville pourrait d'ailleurs être un indice que les conduites ont été posées au fur et à mesure que la ville consolidait son équipement. Au demeurant, c'est le seul endroit des réseaux où plusieurs conduites partent d'un même réservoir, comme si on les avait ajoutées au fur et à mesure.

Les relevés des conduites de la ville postérieurs à celui de 1451-1452, ceux qui seront rédigés aux XVII^e et XVIII^e siècles, montrent d'ailleurs clairement ce même processus : au départ d'une armature « de base », celle des réseaux médiévaux, on ajoute graduellement de nouvelles branches, surtout pour fournir les bâtiments de la Ville. Les plans du XVIII^e siècle, conservés aux Archives de la Ville, l'illustrent encore de façon frappante (fig. 3 et 4)¹⁸.

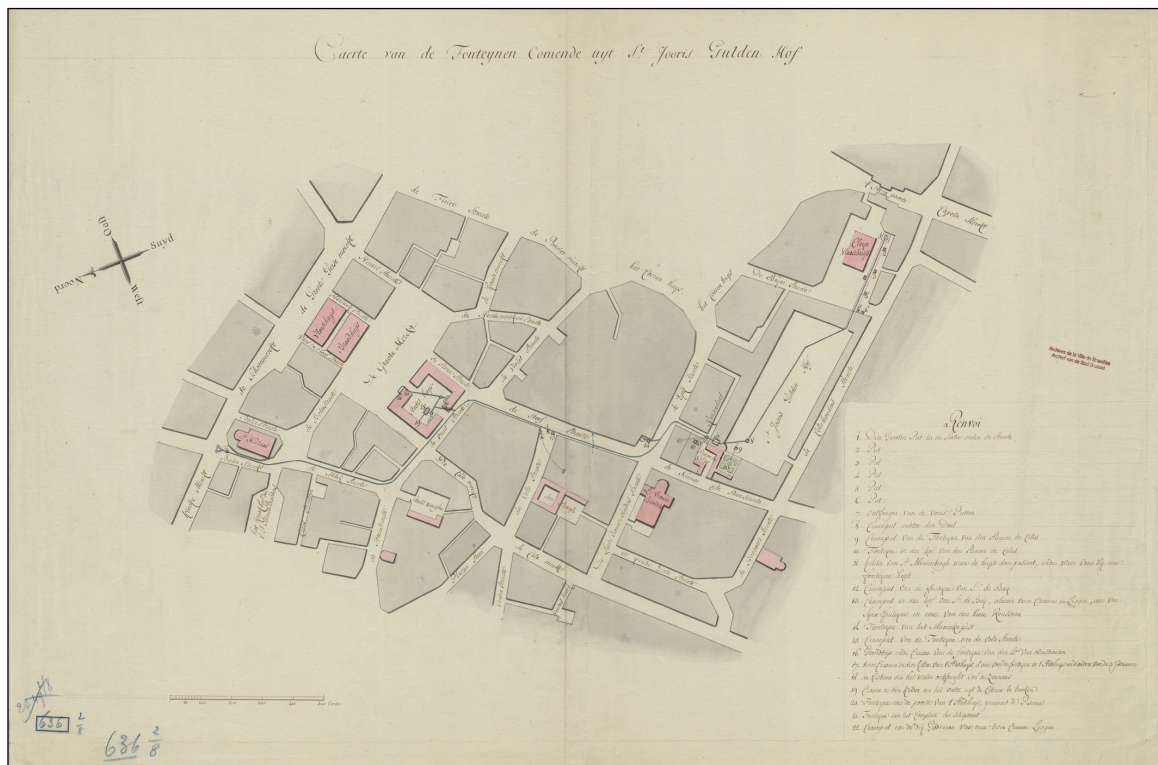


Fig. 3. Extrait de l'Atlas des Fontaines de 1672 décrivant le réseau de la Sint Joris Gulden hof (Zavelbeek)¹⁹.

¹⁸ Plusieurs relevés des fontaines, points d'eau et canalisations de la Ville ont été réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles, en 1622, 1668, 1669-1672, vers 1730 et en 1760. Il sont tous conservés aux Archives de la Ville : A.V.B., *Archives historiques*, Liasse 494 A « Fontaines, aqueducs, égouts ».

¹⁹ A.V.B., *Archives historiques*, Travaux publics et voirie, Atlas des Fontaines (*Fonteyn boeck deser stads Brussel*, 1672).



Fig. 4. Extrait du Grand Plan n°3 1768-1772. Ces deux plans sont conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles et sont contemporains de relevés textuels. On y voit bien la permanence des trois réseaux médiévaux, sur lesquels ont été greffés l'un ou l'autre « ajout », ainsi que le système sur lequel était « branché » Manneken-Pis²⁰.

La question de la chronologie des premiers réseaux est donc ainsi posée. Quand les autorités urbaines ont-elles conçu ou fait concevoir le plan et l'aménagement de ces réseaux ? À qui ont-elles délégué cette conception ? Comment ont-elles choisi l'emplacement des fontaines disposées dans l'espace urbain ? Ont-elles repris des dispositifs préexistants ? Ont-elles piloté de près les choix iconographiques posés pour la réalisation des fontaines monumentales ? Et dans ce cas, pourquoi auraient-elles choisi/accepté de doter le coin de la rue de l'Étuve et de la rue du Chêne de la figure d'un gamin pissant ?

Il n'est malheureusement pas possible de donner des réponses tranchées à chacune de ces questions. Les sources historiques et les données archéologiques ne le permettent pas et ne le permettront probablement jamais. Cependant, il est possible d'avancer quelques jalons en lien avec la formation de l'espace urbain.

Tout d'abord, il faut rappeler qu'une majorité des treize fontaines mentionnées dans notre document de 1451-1452, alimentées par les réseaux de la Ville, existent bien avant cette date. Certaines sont déjà mentionnées au tournant des XIII^e et XIV^e siècles ; c'est le cas de la fontaine du marché Saint-Nicolas (1286), de la fontaine du *Spiegelbeke* (1289), de la fontaine du grand marché (1302) et de la fontaine de la rue des Foulons (1303). D'autres sont connues par leurs premières mentions au milieu du XIV^e siècle, comme la fontaine du *Sinte Jans poel*

²⁰ A.V.B., *Fonds cartographique*, Plan grand format n°3. Ces deux plans sont visiblement contemporains des relevés textuels conservés dans les archives historiques mentionnés ci-dessus.

(1349) et celle du *Platbroot* (1353) auxquelles on peut ajouter le bassin de la *Marienborre* (1349)²¹. Si l'impression d'avoir affaire à un séquençage en deux phases (1286-1303 et 1349-1353) est probablement biaisée, tout comme l'impression que les fontaines situées dans la ville basse sont les plus anciennement citées, on n'éliminera pas forcément complètement ces deux clés de lecture.

On fera par ailleurs le constat que les fontaines les plus anciennement citées appartiennent aux trois réseaux connus en 1451-1452 et qu'il est dès lors difficile de postuler l'antériorité de l'un sur l'autre.

Fait notable cependant, en dehors de cinq fontaines situées à proximité immédiate de la halle et de l'hôtel de ville, seul Manneken-Pis échappe à ces mentions antérieures. On l'a dit, notre document est sa première apparition connue.

Autre fait à relever, deux de ces réseaux vont capter leur eau en dehors de la première enceinte et l'un des deux, celui du *Zavelbeek* est dans une relation étroite avec celle-ci puisqu'elle en épouse le tracé. Le lien entre la construction de l'enceinte et ces deux réseaux n'a pas été approfondi par la recherche²².

Tous ces éléments mis ensemble permettent d'esquisser une proposition de chronologie, qui pourra bien sûr être débattue et confrontée à l'apport de nouvelles « pièces à conviction » ou éléments de réflexion. L'armature des trois réseaux de la Ville a été construite sur un même modèle, après la construction de la première enceinte, c'est-à-dire sans doute dans la seconde partie du XIII^e siècle. Cette armature a soutenu l'édification, pas forcément tout à fait synchrone, de plusieurs fontaines monumentales en des points nodaux de la vie publique, notamment au marché au poisson (*Spiegelbeke*), au marché Saint-Nicolas, au grand marché, et à la rue des Foulons. Si cette hypothèse était validée, elle serait un indice que la rue des Foulons est considérée d'une certaine manière comme un point nodal de la vie publique. Dans la première partie du XIV^e siècle, d'autres fontaines s'ajoutent, soit plus haut sur le versant (*Sinte Jans Poel* et *Marienborre*) en y reprenant peut-être des structures d'approvisionnement en eau plus anciennes (captages), soit à proximité de ce qui se constitue comme un nouveau pôle de l'administration urbaine (*Platbroot*). Enfin, dans un troisième temps, dans la première moitié du XV^e siècle, ce nouveau pôle politico-administratif prenant de l'ampleur et reconfigurant la signification de l'espace autour de la halle aux draps, on renforce l'armature

²¹ Cette chronologie a été établie dans DELIGNE C., *Bruxelles et sa rivière... op. cit.*, pp. 116-117.

²² Une partie de la littérature historique consacrée à la première enceinte bruxelloise s'est concentrée sur l'enceinte elle-même, que ce soit pour établir avec le plus de précision possible la période de son édification ou pour rendre compte des techniques de construction (Voir BLANQUART P., DEMETER S., DE POORTER A., MASSART C., MODRIE S., NACHTERGAEL I., SIEBRAND M., *Autour de la première enceinte* (ARCHÉOLOGIE À BRUXELLES, n°4), 2001 ; DEMETER S. et DE GHELLINCK B., *La première enceinte de Bruxelles. Livret guide*, Bruxelles, 2008, p. 12 et DEMETER S., *L'apport de l'archéologie à l'étude de démilitarisation des fortifications et des destructions militaires : le cas de Bruxelles*, dans BLIECK G. et al. (éd.), *La forteresse à l'épreuve du temps, Actes du 129^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques - Besançon 2004*, Paris, 2007, pp. 229-241). Son importance pour la compréhension des rapports socio-politiques à l'intérieur de la ville a été esquissée par Michel de Waha (DE WAHA M., *Le monde de la ville forte*, dans *Fortifications. Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine*, Bruxelles, 2002, pp. 3-29) puis approfondie par DEMETER S., *Le maintien de la première enceinte de Bruxelles et la stratification sociale et politique dans la ville*, dans BRAGARD P. et al., *L'armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest. Du XV^e siècle à nos jours* (Temps et espaces n°7), 2006, pp.19-27. Bram Van Nieuwenhuyze y accorde une attention renouvelée dans sa compréhension du développement spatial de la ville (VAN NIEUWENHUYZE B., *Brussel, de ontwikkeling van een stedelijke ruimte*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Gand, 2008, pp. 302-340).

des réseaux, singulièrement celle du *Zavelbeek* en haut duquel le creusement de nouveaux captages était rendu aisé du fait de la présence d'une zone non construite autour de la première enceinte. On densifie ainsi le réseau et on le prolonge dans les bâtiments nouvellement aménagés en intégrant les conduites aux murs même des édifices. Manneken-Pis apparaît sans doute dans cette troisième séquence. Enfin, lorsque la seconde aile de l'hôtel de ville se termine, en 1451, les autorités en profitent pour consigner soigneusement à la fois la structure invisible qui sous-tend l'approvisionnement en eau et l'ensemble des modifications intervenues. Quelle qu'ait été la chronologie exacte – et ce qui précède n'est qu'une proposition –, encore faut-il expliquer pourquoi un « Manneken-Pis » et pourquoi à cet endroit-là.

Si la récurrence du motif de l'enfant urinant (*puer mingens*) ainsi que sa polysémie symbolique ont été récemment bien mis en exergue dans différentes études, y compris dans le présent ouvrage²³, la question de savoir pourquoi il s'est matérialisé au coin de la rue du Chêne et de la rue de l'Étuve, au plus tard dans la première moitié du XVe siècle, reste cependant ouverte. De quelles connotations et significations l'enfant pissant était-il revêtu au moment de son édification ? Le motif fut-il choisi comme figure de l'abondance et de la générosité ? Comme symbole de la purification ? Revêtait-il au contraire une connotation plus carnavalesque ou humoristique ? En d'autres mots, quel a été le sens de l'ériger là, à ce moment-là et pour qui ? Une meilleure appréhension de l'espace urbain à cette époque peut-elle donner des clés de compréhension de cette énigme ?

3. Un lieu à part ?

L'historiographie de ce quartier a été peu prolifique jusqu'ici et sa réalité sociale à la fin du Moyen Âge reste encore mal connue. Les recherches historiques et archéologiques menées autour de la Vieille halle aux blés, c'est-à-dire dans le haut de l'îlot urbain auquel « appartient » Manneken-Pis ont montré qu'il s'agissait probablement d'un noyau de peuplement et de commerce très précoce dans la structuration progressive du tissu bruxellois, comme en attestent la présence d'un matériel céramique ancien retrouvé en fouille (Xe-XIIe siècle) et la présence organisatrice de la halle aux blés à partir de la fin du XIIIe siècle²⁴. Elles ont aussi mis en évidence qu'au XIVe siècle, il s'agissait d'un quartier marqué par la présence de nombreuses auberges (munies de vastes caves), de familles patriciennes et d'artisans du métal. À priori, il ne s'agissait donc pas d'un quartier prolétaire, du moins pour ce qui concernait les environs de la halle aux blés.

²³ Sur la plurivocité du motif de l'enfant urinant, on verra en particulier les travaux de James W. P. Campbell et Amy Boyington (CAMPBELL J. W. P. et BOYINGTON A., *The problems of meaning and use of the puer mingens motif in fountain design 1400-1700*, dans *Studies in the History of Gardens and Designed Landscapes*, 40, 2, 2020, pp. 110-127 <https://doi.org/10.1080/14601176.2019.1675987>), l'ouvrage de Catherine Emerson (EMERSON C., *Regarding Manneken Pis : Culture, Celebration and conflicts in Brussels*, Londres, 2015), et le bel article de Manuel Couvreur aux pages XXXXX de ce volume qui approfondit la synthèse plus ancienne proposée dans COUVREUR M., DEKNOOP A. et SYMONS T., *Manneken-Pis... op. cit.* On remarquera néanmoins dans le cas de Manneken-Pis la singularité du motif qui met en scène un enfant seul, dans l'espace public, sans aucun autre élément contextuel, et son antériorité par rapport à la littérature renaissante qui traite de ce motif.

²⁴ BILLEN C. et THOMAS F., *Enquête historique sur le quartier de la place de la Vieille halle-aux-blés*, DIEKMAN A., *Recherche archéologique sur le site de la place de la Vieille halle-aux-blés* et DE WAHA M., *Une archéologie urbaine*, dans DIEKMANN A., *Artisanat médiéval et habitat urbain. Rue d'Une personne et place de la Vieille Halle aux Blés* (ARCHÉOLOGIE À BRUXELLES, n°3), Bruxelles, 1997, respectivement pp. 105-108, pp. 109-130 et pp. 143-158.

La partie basse du quartier, du côté de la rue de l'Étuve et du Manneken-Pis, est moins bien connue. On notera sa position quelque peu marginale par rapport à la centralité urbaine en voie de constitution autour du grand marché (cf. supra)²⁵. Dominée à son extrémité par l'église et le couvent des Carmes qui s'est installé au milieu du XIIIe siècle, sans doute coupée de rapport direct avec ce qui se trouve au-delà de l'enceinte du XIIIe siècle, la rue de l'Étuve est davantage un cul-de-sac qu'une voie de passage²⁶. S'agit-il dès lors d'un lieu « à part », à l'écart du « tumulte » de la ville ?

À cet égard, il convient de rappeler que les lieux situés à l'écart du « tumulte » de la ville et des passages, étaient fréquemment utilisés pour des besoins urgents. Dans l'iconographie qui représente les espaces habités, de la Renaissance au XIXe siècle, il existe de nombreuses représentations d'hommes urinant contre les murs, dans des recoins... (fig. 5 et 6). De ce point de vue, la réalité n'a pas beaucoup évolué jusqu'à nos jours. Il n'est pas totalement dénué de sens de penser que ce coin de la rue du Chêne et de la rue de l'Étuve ait été utilisé de longue date à ces fins et, qu'au moment où la Ville dote le quartier d'une fontaine (au plus tard dans la première moitié du XVe siècle), on reprend le motif de ce qui caractérise le lieu, non sans un certain humour, comme pour conjurer un usage non recommandable de cet espace urbain²⁷. En un mot, on aurait voulu chasser l'urine par l'eau. L'utilisation de l'eau pour atténuer les mauvaises odeurs est bien attestée au XVe siècle. Elle est notamment explicitement mentionnée dans le manuscrit qui célèbre l'Entrée de Jeanne de Castille à Bruxelles en 1496. En décrivant les splendeurs de l'hôtel de ville, le texte souligne les vertus des fontaines internes au bâtiment qui atténuent la puanteur (*fetor*) due à la combustion des lanternes²⁸.

²⁵ Pour les noms de rue et toponymes cités dans cette partie, on se reportera à la fig. 2.

²⁶ Sur l'existence d'un passage ou non dans l'enceinte au bout de la rue de l'Étuve, les avis sont contradictoires. Selon S. Demeter, une poterne existait déjà sans doute au XIVE siècle (DEMETER S. et DE GHELLINCK B., *La première enceinte... op. cit.*, p. 26) mais sans que l'on en connaisse le nom ni qu'un document ne soit cité à l'appui de l'affirmation, alors que pour plusieurs autres auteurs, l'ouverture est nettement plus récente : Paulo Charruadas et al. (BLARY F., CHARRUADAS P., MODRIE S. et SOSNOWSKA P., *Les caves et salles basses à Bruxelles*, dans *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, Tours, 2019, p. 90) et Bram Van Nieuwenhuyze (VAN NIEUWENHUYZE B., *Brussel, de ontwikkeling... op. cit.*, t. I, p. 219 et t. II, figure 4.64), la situent au début ou au milieu du XVIe siècle. À ce moment, elle a probablement ressoudé les parties d'une voie plus ancienne précisément coupée par la création de l'enceinte au XIIIe siècle. L'étude de S. Boffa sur l'émeute de 1360 soutient cette seconde version (BOFFA S., *Réflexion sur la révolte des métiers bruxellois de 1360*, dans DAELEMANS F. et VANRIE A. (éd.), *Bruxelles et la vie urbaine, Archives-Art-Histoire. Recueil d'articles dédiés à la mémoire d'Arlette Smolar-Meynart (1938-2000)* (ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE, numéro spécial, 64), Bruxelles, 2001, I, pp. 163-185, en particulier plan p. 185. En 2013, Stéphane Demeter et Cecilia Paredes sont raliés à cette idée (DEMETER S. et PAREDES C., *Le parcours de l'Ommegang*, dans *Ommegang ! Publication éditée à l'occasion de l'exposition Ommegang ! organisée au Coudenberg du 23 mai au 1^{er} septembre 2013 par le Centre Albert Marinus*, 2013, p. 72), en se basant sur l'histoire de la Ville de Bruxelles de Alexandre Henne et Alphonse Wauters parue en 1845 (t. III, p. 154).

²⁷ Ce coin de rue a été reconfiguré après 1615, date à laquelle le dessin désormais attribué à Denis Van Alsloot représente encore Manneken-Pis sur la chaussée, à l'avant de la maison d'angle (fig. 9) (VAUTIER D., VAN SPRANG S. et HOUBRECHTS D., *Un dessin de Van Alsloot retrouvé et la première fontaine de Manneken-Pis*, dans JANSEN-SIEBEN R., LIBERT M. et VANRIE A. (éd.), *Quotidiana : Huldealbum Dr. Frank Daelemans, Archives et Bibliothèques de Belgique*, n°95, numéro spécial, vol. I, 2012, pp. 129-142). À propos du remaniement de ce coin de rue qui a nécessité la démolition d'une maison ou d'une partie de maison, je renvoie, outre à l'article précité, à l'introduction de Gonzague Pluvinage dans le présent ouvrage, en particulier aux pages XXX, et à l'article de Manuel Couvreur, spécialement p. XXX). L'hypothèse que cette démolition serait précisément en lien avec le réaménagement de la fontaine et la commande de la nouvelle statue de Manneken-Pis à Jérôme Duquesnoy est fort stimulante. Elle ouvre à de nouvelles voies de réflexion à propos de l'importance de la petite statue dans l'espace urbain.

²⁸ « (...) est scaturientium in diversis locis fontium amenitas (...) quorum aliqui supra mirandum gratumque spectaculum susurriumque consulibus quibusque refrigerium lavacrumque afferunt aliqui vero locis ubi vesice alleviate sunt fetorem tollunt » (Kupferstichkabinett Berlin, ms 78 D 5, f°63r°).

Les autres « techniques » de police urbaine pour éviter l'abondance d'urine dans les espaces communs sont peu documentées. On sait qu'à Bruxelles, on récupérait l'urine collectée dans des récipients disposés dans certains lieux publics (notamment à la Boucherie). Les qualités dégraissantes, intéressantes pour certaines industries (de la laine notamment), rendaient le liquide précieux. Par ailleurs certains lieux spécifiques semblent avoir été progressivement assignés à la récolte de ces utiles matières « ultimes », soit volontairement, avec la création par exemple des *stadsheymelijkheden* (les « secrets » de la Ville, sorte de fumier urbain) au XIV^e siècle, soit par l'officialisation de l'usage de certains espaces qui se sont progressivement singularisés comme réceptacles usuels des besoins naturels. Il faut en tout cas se départir de l'idée que la société urbaine médiévale n'aurait pas tenté de réguler ces pratiques en les organisant dans le temps et dans l'espace, selon ses conceptions du danger et de la propreté. Cette organisation s'affine et se complexifie à mesure que croît la densité urbaine et que menacent les épidémies, dans le courant des XIV^e et XV^e siècles²⁹.



Fig. 5. Détail d'un tableau de Jérôme Bosch (« Le Vagabond », vers 1500) (Musée Boijmans van Beuningen).

²⁹ Au sujet de la gestion de l'ordure à Bruxelles, on verra DELIGNE C., *Bruxelles et sa rivière... op. cit.*, pp. 100-111, et sur la toponymie du « sale », DELIGNE C. et VANNIEUWENHUYZE B., *La spatialisation de la 'pollution' dans les villes médiévales. Réflexions à partir de la toponymie urbaine et du cas de Bruxelles*, dans I. PARMENTIER (éd.), *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique-Luxembourg-Congo-Rwanda-Burundi, Actes PREbel, colloque de Namur, 11-13 décembre 2008*, Namur, pp. 89-110. Plus généralement pour une reconsidération stimulante de l'approche médiévale de l'assainissement, de la santé publique et de la « pollution », on verra, parmi d'autres, les travaux récents de Janna Coomans (COOMANS J., *The king of dirt : public health and sanitation in late medieval Ghent*, dans *Urban History*, 46, 1, 2019, pp. 82-105 ainsi que sa thèse de doctorat dont on attend la publication : COOMANS J., *In pursuit of a healthy City. Sanitation and the Common Good in the Late Medieval Low Countries*, Thèse de doctorat en Histoire, Universiteit van Amsterdam, 2018).

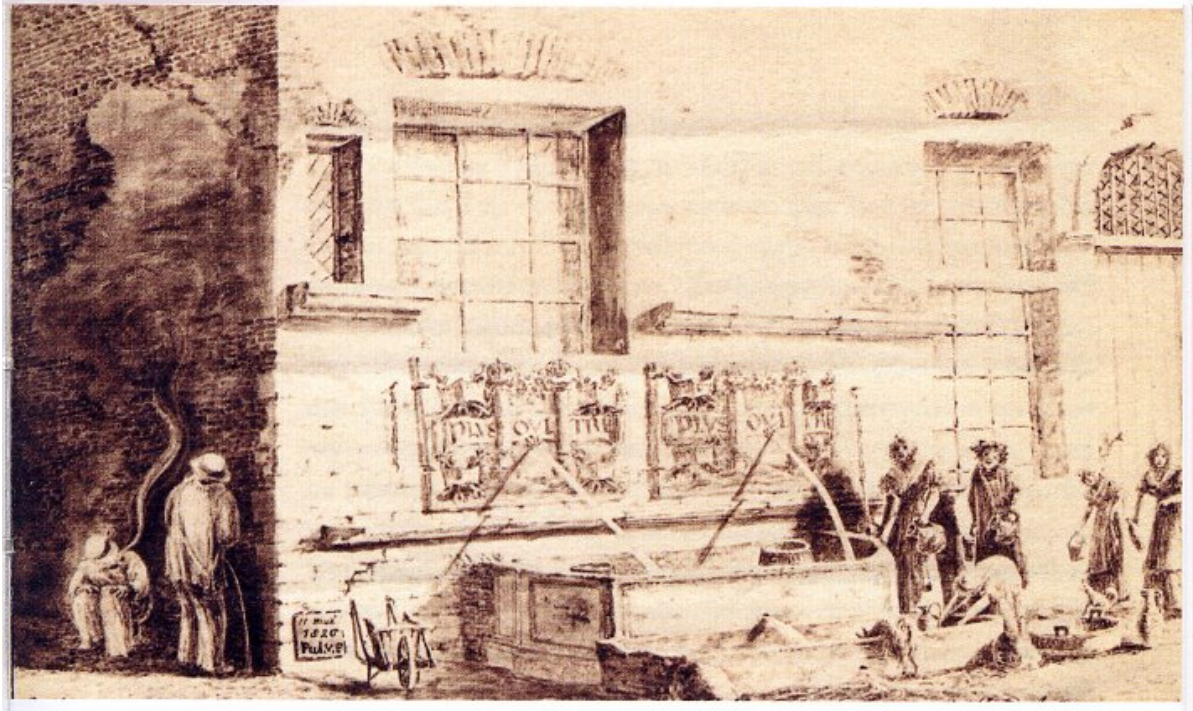


Fig. 6. Fontaine dite de Charles-Quint à Bruxelles (près de la porte de Hal, Vizthumb, 1826)

Que Manneken-Pis soit devenu un élément saillant de ce lieu « à part » transparaît bien aussi dans le premier relevé des limites de quartiers institués en janvier 1453, c'est-à-dire de façon quasi contemporaine au relevé des fontaines de 1451-1452. Il y apparaît comme un repère dans l'espace au même titre que certaines halles, portes de la ville, places de marché, ruisseaux, rivières ou ponts. Dans ce relevé, seuls deux autres points d'eau/fontaines ont droit aux mêmes « honneurs » : la *Marienborre* et la *Pepercorenborre*. Si la première était citée par le relevé de 1451-1452 analysé ci-dessus, en revanche, la seconde n'y apparaissait pas. Et pour cause : bien que la *Pepercorenborre* soit attestée depuis 1345 au moins, elle n'a jamais appartenu au système d'adduction d'eau de la Ville qui ne résumait pas, loin s'en faut, toutes les possibilités de s'approvisionner en eau à Bruxelles. En effet, à côté des fontaines et des *wintpipen* (tuyaux d'eau) du réseau « public », de nombreux points d'approvisionnement dont la charge ne semble pas avoir incombé aux autorités urbaines, existaient dans l'espace bruxellois médiéval.

Probablement aménagés autour de résurgences (*sources/borren*) par des habitants, éventuellement fortunés, sans doute entretenus par les voisinages, ces points d'eau reflètent un tout autre espace que celui dessiné par les réseaux mis en place par les autorités. Dispersés sur le territoire, leurs localisations traduisent à la fois les caractéristiques topographiques et les densités urbaines mais aussi des dynamiques de quartiers qui, si elles nous échappent en grande partie, doivent cependant être postulées (fig. 2).

Ainsi, aux alentours de 1400, on peut distinguer trois noyaux où ces points d'eau « communs » se font plus denses : le quartier de La Chapelle (à proximité de l'enceinte urbaine), le quartier englobant la Putterie et le quartier des bouchers, et le quartier du *Warmoesbroec* situé en miroir par rapport au quartier de La Chapelle, en dehors de la première enceinte mais au nord de celle-ci. Ces trois ensembles, qui se situent à mi-pente du versant oriental bruxellois, sont incontestablement densément peuplés et marqués par une présence significative d'artisans et de gens de métiers.

Le bas du versant oriental comme la rive gauche de la Senne, en revanche, sont manifestement plus pauvres en points d'eau accessibles aux habitants. Le quartier de la rue du Chêne jusqu'à la rue de l'Étuve appartient à un ensemble qui se distingue particulièrement par son absence de points d'eau « communs ». C'est peut-être une des raisons pour lesquelles Manneken-Pis a acquis une telle signification dans son espace environnant, parce qu'il était en réalité le seul point d'eau accessible dans l'espace public. Soulignerait-il ainsi doublement, par sa présence et par son motif, l'abondance et la générosité des autorités responsables de son aménagement ?

4. Un espace-limite ?

Cependant, il se pourrait bien aussi que le bas de rue du Chêne, la rue de l'Étuve et leur fontaine emblématique soient moins un lieu « à part » qu'un espace frontière. En effet, au XVe siècle, c'est là que passent deux délimitations territoriales dans cette partie de la ville. L'une est administrative (c'est celle des quartiers définis en 1453), l'autre, bien plus ancienne, est paroissiale. Ces démarcations internes, qui traversent tous les espaces urbains d'Ancien Régime, s'appuient nécessairement sur l'existence de communautés, tout en renforçant la réalité et l'identité.

Du point de vue paroissial, le quartier comprenant la rue du Chêne, la *Steenpoorte* et l'hôpital Saint-Jean relève depuis longtemps de l'église de La Chapelle dont il a été physiquement séparé par la construction de l'enceinte urbaine au XIIIe siècle³⁰. Il se retrouve ainsi dans la situation particulière de relever, pour la pratique du culte, d'une église dont il est « coupé ». Le fait que la première muraille ait perdu une partie de son rôle militaire depuis la construction de la seconde enceinte commencée en 1357 n'a pas pour autant réduit l'importance de sa présence dans l'espace bruxellois. En effet, il est avéré qu'elle ne fut « mangée » par le tissu urbain que très tardivement, à partir du XVIe siècle, au point que « l'image qu'offrent les premiers plans de ville du XVIe siècle est celle d'une enceinte encore entièrement conservée dans ses murs, fossés, tours et portes »³¹. « Ce maintien s'explique tant par le rôle de deuxième ligne en cas de siège et de prise partielle de la ville mais aussi par les autres fonctions de l'enceinte à savoir un outil de surveillance au service de la sécurité – protection civile – et de la sûreté – police urbaine – de la ville »³².

C'est précisément à cette double fin de sécurité et de sûreté, par la désignation de « maîtres de quartier » chargés de porter assistance en cas d'incendie et de rapporter les murmures et « tumultes » locaux, que les autorités urbaines procèdent à une délimitation interne de l'espace urbain en 1453 (cf. supra). Le septième quartier décrit à l'intérieur de la première enceinte est celui du quartier de la rue du Chêne³³. Manneken-Pis y joue explicitement le rôle

³⁰ Au sujet des limites paroissiales internes à la ville, on se reportera au travail fondateur de René Laurent (LAURENT R., *Les limites des paroisses à Bruxelles aux XIV et XVe siècles*, dans *Cahiers Bruxellois*, t. VIII, fasc. 3-4, 1963, pp. 161-234) et à la discussion sur leur constitution par VAN NIEUWENHUYZE B., *Brussel, de ontwikkeling... op. cit.*, pp. 107-116.

³¹ DEMETER S. et DE GHELLINCK B., *La première enceinte... op. cit.*, p. 12 (pour la citation) ; DEMETER S., *L'apport de l'archéologie... op. cit.* et DEMETER S., *Le maintien de la première enceinte... op. cit.*

³² DEMETER S. et DE GHELLINCK B., *La première enceinte... op. cit.*, p. 12.

³³ A.V.B., *Archives historiques*, Cartulaire XVI, 10 janvier 1453, f° 269-270v° (Ordonnance sur la création des maîtres de quartiers (*wijckmeesters*) et la délimitation des 21 quartiers de la ville (*wijken*). Au sujet des quartiers de la ville au bas Moyen Age, on verra utilement VAN NIEUWENHUYZE B., *Buren, straten en aanknopingspunten. Plaatsbepaling in het laatmiddeleeuwse Brussel (dertiende-zestiende eeuw)*, dans

de repère dans la matérialisation des limites entre le quartier de la rue du Chêne et celui, voisin, de la rue de l'Étuve et de la porte Saint-Jacques. Les limites du quartier ainsi définies correspondent presque exactement aux limites paroissiales. Ce recouvrement plaide en faveur de l'existence d'une forme d'identité reconnue à ce territoire, fondée sur des pratiques et des usages qui le raccrochent à des espaces et territoires anciens, celui de la Vieille halle aux blés d'un point de vue socio-économique d'une part et celui de la paroisse de La Chapelle d'un point de vue paroissial d'autre part.

Cette dernière appartenance n'est pas anodine dans l'espace bruxellois des XIV et XVe siècles. Comme nous l'avons montré ailleurs, la quête et l'affirmation d'une identité propre par la communauté des paroissiens de l'église de La Chapelle a été une constante dans la genèse de l'espace urbain bruxellois depuis le XIIIe siècle, que ce soit face au puissant chapitre de Sainte-Gudule auquel elle arrache une relative autonomie à l'issue d'âpres conflits (1210) ou face à la Ville qui y voit avec méfiance grandir une société suspecte, soudée autour d'un artisanat dynamique et potentiellement contestataire (épisodes des révoltes de 1303-1306 ou de 1360).

De nombreux moyens, discursifs et matériels, ont été utilisés pour asseoir cette identité particulière. Que ce soit par l'édification au XIIIe siècle d'une église impressionnante tant par sa taille que par les techniques novatrices utilisées pour sa construction, par l'accueil de prestigieuses reliques (d'abord celles de la Sainte-Croix et plus tard, temporairement du moins, des hosties miraculeuses dont la profanation est calomnieusement attribué à des Juifs, ou, au XVe siècle, un scapulaire taché du sang du Christ), par le déploiement d'importantes infrastructures économiques (notamment une boucherie ducale qui concurrence celle de la Ville), par la fondation d'institutions de « charité solidaire » (hôpital Saint-Julien, rue Haute, au XIVE siècle) ou par l'accolement d'un surnom d'origine « *de Capella* » au patronyme des familles les plus en vue du quartier³⁴. Dans ce contexte, il est piquant de constater que le petit bonhomme pissant matérialisait une délimitation socio-spatiale persistante.

A l'appui de cette idée, il convient de signaler que la procession de l'Ommegang bruxellois, dès les plus anciennes versions attestées de son trajet, c'est-à-dire au milieu du XVe siècle, passait chaque année devant Manneken-Pis. Les célèbres représentations du cortège et leurs dessins préparatoires réalisés par Denis van Alsloot en attestent encore pour le début du XVIIe siècle (fig. 7)³⁵. Partant du Sablon, la procession passait par le *Ruysbroeckwicket* déjà cité, rejoignait ensuite la place de la Vieille halle aux blés, empruntait la rue du Chêne, la rue de l'Étuve pour se diriger ensuite vers la Grand-Place et remonter vers le Sablon³⁶.

Stadsgeschiedenis, n°4, 2009, pp. 97-114 et IDEM, *Form and functions of intra-urban territories in late medieval Brussels (15-16th centuries)*, dans KLUSÁKOVÁ L. & TEULIÈRES L. (éd.), *Scales of frontiers and identities within cities and their regions* (CLIORHES, III), 2008, pp. 75-86, sans compter l'article initial de LAURENT R., *L'acte de 1453 concernant les limites des quartiers à Bruxelles*, dans DESPY G. et al., *Hommage au professeur Paul Bonenfant (1899-1965) : études d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire par les anciens élèves de son séminaire à l'Université Libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1965, pp. 467-478.

³⁴ BILLEN C. et DELIGNE C., *Autonomie et inclusion d'un espace : les détours de l'appartenance du quartier de La Chapelle à la ville de Bruxelles (XII-XIVe siècle)*, dans DIERKENS A. et al., *Villes et villages. Organisation et représentation de l'espace. Mélanges offerts à Jean-Marie Duvoisnel à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t.89, fasc.1, 2011, pp. 69-84.

³⁵ Sur l'habillage de la statue à l'occasion de l'Ommegang, on verra la précieuse contribution de Catherine Emerson dans le présent ouvrage (pp. XXX)

³⁶ Ce parcours est décrit par Alphonse Wauters, *L'ancien Ommeganck de Bruxelles*, Bruxelles, 1841 et discuté en détail par DEMETER S. et PAREDES C., *Le parcours de l'Ommegang... op. cit.*



Fig. 7. La plus ancienne représentation connue de Manneken-Pis sur un dessin de Denis Van Alsloot, préparatoire à ses représentations de l'Ommegang (vers 1615)³⁷.

Le rôle majeur que joua l'Ommegang dans la constitution d'un discours politique, porté par la bourgeoisie bruxelloise, visant à associer étroitement Bruxelles à la dynastie brabançonne puis bourguignonne dans une quête de prééminence et de centralité pour la ville a été bien montré par plusieurs historien·ne·s tout comme l'importance de la symbolique conférée aux espaces que le cortège reliait³⁸. Dans cette perspective, on peut se demander pourquoi le cortège passait par la rue du Chêne³⁹ et devant le Manneken-Pis plutôt que de se rendre plus directement vers la Grand-Place, cœur des festivités.

La réponse à cette question est en partie donnée par Stéphane Demeter et Cecilia Paredes, qui, dans un article paru en 2013, soutiennent de façon convaincante l'hypothèse que le parcours de l'Ommegang tel qu'il s'affirme à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, constituerait en réalité l'amplification par les autorités urbaines d'une procession antérieure, à dimension plus locale, qui, au départ de l'église du Sablon, cherchait à affirmer le tracé des limites

³⁷ Sur l'attribution et le détail de ce dessin préparatoire, voir VAUTIER D., VAN SPRANG S. et HOUBRECHTS D., *Un dessin de Van Alsloot...* op.cit.

³⁸ Voir l'éclairante synthèse de Claire Billen sur la signification de l'Ommegang dans BILLEN C., *La construction d'une centralité...* op. cit. ainsi que le travail pionnier de STEIN R., *Cultuur en politiek in Brussel in de vijftiende eeuw. Wat beoogde het Brusselse stadsbestuur bij de annexatie van de plaatselijke Ommegang*, dans PLEIJ H., *Op belofte van profijt. Stadsliteratuur en burgermoraal in de Nederlandse letterkunde van de Middeleeuwen*, Amsterdam, 1991, pp. 228-243.

³⁹ C'est ici qu'il est utile de mentionner que la rue du Chêne n'a rien à voir avec la présence d'un arbre mais, comme c'est le cas pour de nombreux toponymes urbains, qu'il dérive du patronyme d'une famille de la bourgeoisie bruxelloise déjà bien identifiée au XIII^e siècle : les van der Eycken (ou de *Quercu* quand leur nom est latinisé). Bien implantés dans le quartier de l'hôpital Saint-Jean et de l'église de La Chapelle, certains d'entre eux exercèrent différentes fonctions au sein de ces deux institutions (BILLEN C., *La construction d'une centralité...* op. cit., p. 192.). L'attribution, par l'usage, de leur nom à une rue indique qu'ils y ont probablement tenu un patrimoine important et peut-être leur résidence principale. Quand on ajoute à ces éléments le fait que l'église du Sablon, point de départ de la procession, dépendait, comme l'hôpital Saint-Jean, de la paroisse de La Chapelle, on doutera peu du caractère multidimensionnel des discours littéralement véhiculés par l'Ommegang.

anciennes de la paroisse de La Chapelle y compris dans sa partie située à l'intérieur des murs d'enceinte (cf. supra)⁴⁰. A l'appui de cette proposition, ils rappellent notamment que, très symboliquement, les membres du magistrat de la Ville ne se joignaient au cortège qu'au moment où celui-ci passait devant Manneken-Pis, c'est-à-dire une fois qu'il était sorti des limites de la paroisse de La Chapelle.

Ainsi, aux XIV^e et XV^e siècles, en plus de défendre l'idée de la centralité de Bruxelles, construite grâce à une fidélité réciproque entre la ville et le prince, l'Ommegang cherchait donc aussi à transcender les limites intérieures de la ville, en affirmant les liens entre la paroisse de La Chapelle et le reste de la ville. On voit bien ici se manifester l'exercice difficile d'une politique de cohésion urbaine, perpétuellement prise en étau entre la nécessaire reconnaissance des spécificités de ses composantes et la volonté de les transcender, et parfois de les effacer.

Dans ce contexte, il est difficile d'imaginer que le choix du sujet de la fontaine n'ait aucun lien avec la signification particulière de ce coin de rue dans l'espace urbain.

5. Regards externes

Deux derniers éléments peuvent être ajoutés à la réflexion sur la place et le rôle de Manneken-Pis dans son environnement urbain.

Le premier nous est donné par la représentation idéologique de Bruxelles que livre le chanoine des Sept-Fontaines, Gilles van der Hecken, dans une planche richement illustrée, probablement réalisée vers 1530-1535. Organisant l'espace urbain selon un ordonnancement à la fois circulaire (en référence à la Jérusalem céleste) et septénaire (construite sur le chiffre sept), l'auteur y associe systématiquement les sept lignages bruxellois à sept fontaines, sept *steenen* (demeures patriciennes), sept églises et, au-delà, à chacune des sept portes de la ville et sept voies d'accès principales. L'analyse de ce dessin montre que l'auteur défend une vision très traditionnelle de la société et de l'espace bruxellois⁴¹, notamment en rigidifiant son organisation autour de l'association stricte et idéale entre un lignage, une fontaine et une demeure patricienne. Il réaffirme ainsi aussi de façon explicite que l'espace urbain est tissé de

⁴⁰ DEMETER S. et PAREDES C., *Le parcours de l'Ommegang... op. cit.*, pp. 71-72. Dans cet article, les deux auteurs soutiennent également que l'Ommegang a été le moteur de transformations matérielles de l'espace urbain (élargissement de rues, de poternes, etc.), ce qui soutient l'idée d'un lien possible entre l'Ommegang et le réaménagement de la fontaine de Manneken-Pis évoqué plus haut (n. 27).

⁴¹ Le manuscrit dans lequel se retrouve ce plan est conservé à la Bodleian Library d'Oxford (Bodleian Library, MS Oxford, Douce, 373). Il a été étudié par EVANS M.W., *The Labyrinths of Giles van der Hecken*, dans TRAPP J.B. (éd.), *Manuscripts in the fifty years after the invention of printing. Some papers read at a colloquium at the Warburg Institute on 12-13 March 1982*, Londres, 1983, pp. 34-41. Le plan lui-même a été signalé et décrit en détail par LEMAIRE C. en collaboration avec M. DEBAË, *Le plan de Bruxelles, de Gilles van der Hecken*, dans DAELEMANS F. et VANRIE A. (éd.), *Bruxelles et la vie urbaine, Archives-Art-Histoire. Recueil d'articles dédiés à la mémoire d'Arlette Smolar-Meynart (1938-2000)*, (ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE, numéro spécial, 64), Bruxelles, 2001, I, pp. 227-241 ; SCHEPERS K., *Gielis vander Hecken and his Perplexing Guide through the Labyrinths of Christian Moral Doctrine. An introduction*, dans *Ons Geestelijk Erf*, t. 84, fasc. 2-3, 2013, pp. 244-289. Récemment, il a été étudié pour sa valeur topographique par Stéphane Demeter et Cecilia Paredes : DEMETER S. et PAREDES C., *Topographie et représentation d'une centralité urbaine : la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles*, dans *Studia Bruxellae*, n°12, 2018, pp. 255-271, tandis que son message politique a été étudié dans DELIGNE C. et BILLEN C., 2022, « Dévotion et politique. Le 'plan' de Bruxelles dessiné par Gilles van der Hecken (ca. 1535) », *Noordbrabants historisch Jaarboek*, 39, 2022, pp. 95-109.

multiples significations sociales et politiques, et que les éléments du paysage ne sont pas neutres mais, y participent activement.

Gilles van der Hecken appartenait à une famille patricienne qui compta plusieurs membres à l'échevinage de Bruxelles ou dans les différents corps constitués de la Ville⁴². Il lisait l'espace à travers les yeux de son milieu social. Cinq des sept fontaines qu'il mentionne sont connues de longue date et appartiennent au réseau public qui a été décrit plus haut : la fontaine du grand marché, la fontaine du marché aux poissons (ou du *Spiegelbeek*), la fontaine du *Sinte Jans Poel*, la Fontaine de Blau (ou du *Platbrot*), la fontaine du marché Saint-Nicolas⁴³.

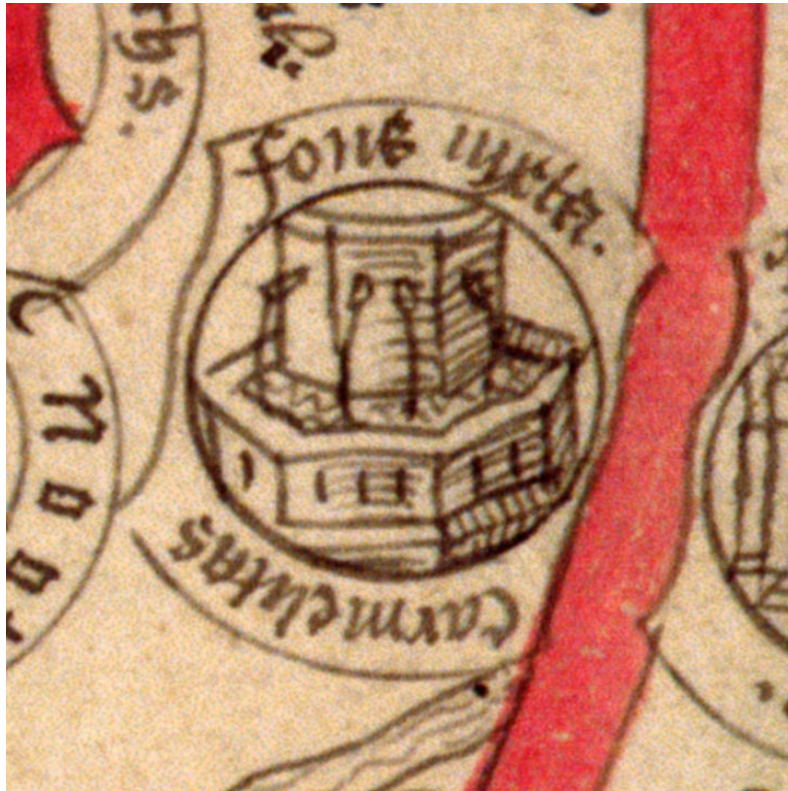


Fig. 8. La fons iuxta Carmelitas sur le plan de Gilles van der Hecken (vers 1530-1535)⁴⁴.

⁴² Gilles van der Hecken est né en 1491 et mort en 1538. Il entra probablement assez jeune au prieuré des Sept Fontaines où il se distingua par la composition de manuscrits d'une grand qualité artistique. Pour ces éléments biographiques, je renvoie à la bibliographie citée à la note précédente.

⁴³ La désignation de sept fontaines urbaines comme éléments signifiants renvoie également de façon explicite au prieuré des Sept Fontaines dans lequel Gilles évolue, un prieuré qui participe à l'activité spirituelle et intellectuelle intense des prieurés de la forêt de Soignes (Sept Fontaines, Rouge Cloître et Groenendael). C'est une façon peut-être pour Gilles van der Hecken de souligner une relation étroite entre l'ordonnement désirable de l'espace urbain et son institution.

⁴⁴ Bodleian Library, MS Oxford, Douce 373, f°32.



Fig. 9. La fons iuxta scolam gallicam sur le plan de Gilles van der Hecken (vers 1530-1535).

Les deux fontaines restantes sont plus difficilement identifiables ; il s'agit de la « fontaine près des Carmes » (*Fons iuxta Carmelitas*) et d'une fontaine située près de la *scola gallica*, une école gallicane (c'est-à-dire de langue française), qu'il n'a pas encore été possible de situer (peut-être près de Saint-Géry). La première se trouve très clairement dans le périmètre qui nous intéresse et se confond peut-être avec la fontaine de la rue des Foulons, elle aussi connue depuis 1303 (cf. supra). Dans la « cosmographie urbaine » de Gilles van der Hecken, elle est associée au lignage des Steenweeghs/Noot, à une demeure peu documentée, la *Southuys* (« maison du Sel » ?) et à l'église de La Chapelle.

Manneken-Pis n'a donc pas été retenu par Gilles van der Hecken pour représenter les fontaines fondatrices de l'ordonnancement, de la centralité et de l'identité bruxelloises. Cela indique que pour lui, le petit garçon urinant n'occupait pas, ou ne pouvait occuper, le même rang que les autres fontaines. Les raisons de cette omission restent encore à mieux élucider.

Quelque 40 ans plus tard, presque a contrario de cette omission, Braun et Hogenberg font figurer sur leur carte de Bruxelles une mention qui souligne très clairement la localisation du *'Tmenneken pis*, dont le monument est par ailleurs bien visible (fig. 12). Cette mention fait ainsi partie d'une série d'une trentaine de toponymes repris à même le plan, parmi lesquels Manneken-Pis est la seule fontaine. Les autres fontaines publiques sont représentées mais ne bénéficient d'aucune mention spéciale, pas même dans la légende. L'inscription confirme en quelque sorte que Manneken-Pis fait partie de la notoriété de l'espace urbain au sein duquel il se distingue. Ceci est d'autant plus intéressant que ce plan ne s'adresse probablement pas en premier lieu aux Bruxellois mais plutôt aux étrangers qui, pour de multiples raisons, sont amenés à fréquenter Bruxelles. Ainsi transmet-il, sans doute sans le vouloir, une part des dynamiques qui agissent tant l'espace matériel que l'espace social.



Fig. 10. Manneken-Pis sur le plan de Braun et Hogenberg, 1572. On notera qu'à cette époque, la rue de l'Étuve n'est plus un cul-de-sac qui butte sur l'enceinte urbaine mais une voie, ouverte sans doute au début du XVIe siècle, qui permet désormais de joindre facilement le quartier de La Chapelle.

6. Conclusion provisoire

À la lecture de ces éléments, certes épars, divers et lacunaires, on conclura provisoirement que Manneken-Pis a gagné sa place dans l'espace urbain de différentes manières. Manifestant la générosité de la Ville dans un quartier peu pourvu en points d'eau facilement accessibles, peut-être à un endroit déjà utilisé comme un recoin où se soulager, il ancrerait dans l'espace la bienveillance des autorités à l'égard d'un morceau de la ville dont l'appartenance à la centralité urbaine n'était pas forcément vécue par tous de la même manière, encore aux XVe et XVIe siècles. Le parcours de l'Ommegang, qui passait par là chaque année, était là pour rappeler cette tension entre centralisme et particularisme urbains, en tentant symboliquement de lisser les coutures entre des espaces, des groupes sociaux et des communautés toujours en rivalité.

Se peut-il que Manneken-Pis ait ainsi à la fois symbolisé l'appartenance et la défiance à la ville, comme un sobriquet peut le faire s'agissant d'une personne ? Marquait-il ainsi de manière métaphorique, en urinant, les limites encore actives au sein du territoire urbain ? Un tel rapprochement peut faire sourire, évidemment, mais l'esprit de dérision, le détournement des modèles, leur utilisation à double sens, seraient loin de constituer un fait isolé dans la panoplie des outils discursifs dont ont usé les sociétés urbaines au Moyen Âge. Quand l'écrit

est loin d'être partagé par tous, les images, les statues et les mots prononcés peuvent être de puissants appuis et vecteurs des récits et des idéologies. Ces récits et idéologies ne sont jamais simplistes ; ils essaient d'incorporer la contradiction. Tantôt sur le mode « carnavalesque » ou de la dérision, en détournant les stigmates en signe de ralliement⁴⁵, tantôt sur un mode inclusif, comme le fit l'Ommegang en incorporant des forces sociales et politiques centrifuges dans un mouvement circulaire. Manneken-Pis, figure à la fois généreuse, carnavalesque, inclusive et sentinelle traduit sans doute ainsi, tout simplement, la multiplicité des lectures et des points de vue posés dans et sur l'espace urbain.

Ainsi resituée dans son contexte urbain, la pose, à cet endroit, d'un garçon pissant, au plus tard dans la première moitié du XVe siècle, est peut-être tout autant à rapprocher de motifs universels ou de significations savantes que d'enjeux très concrets qui agissent à la fois l'espace physique et l'espace social, toujours étroitement imbriqués.

⁴⁵ Peut-être comme lorsque la paroisse de « La Chapelle » continue d'utiliser cette dénomination diminutive pour se désigner alors qu'elle a définitivement acquis sa reconnaissance comme église paroissiale à part entière dès le début du XIIIe siècle (BILLEN C. et DELIGNE C., *Autonomie et inclusion d'un espace... op. cit.*, p. 79).